



## Renseignements concernant les investissements envisagés

### Renseignements sur l'exploitation

Lieu des travaux : Département.....|\_|\_| Commune.....|\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse : .....

#### Programme prévisionnel de réalisation :

Début de travaux : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Fin de travaux: |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

#### Objectifs sommaire du projet

.....  
.....

#### Description sommaire du projet

.....  
.....  
.....

#### Autorisation du propriétaire (ou attestation équivalente).

Etes-vous propriétaire du bâtiment ?

Oui

Non

Si non merci de bien vouloir faire remplir et signer l'encadré ci-dessous par le propriétaire :

#### Accord pour la réalisation des travaux :

Je, soussigné M. \_\_\_\_\_ demeurant à \_\_\_\_\_  
déclare être informé et avoir donné mon accord pour la réalisation des travaux décrits dans le projet ci-dessus.

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire

Pièces à fournir pour l'instruction du dossier :	Réservé à l'instruction
Exemplaire original de la demande complétée et signée	<input type="checkbox"/>
Attestation d'inscription à la MSA en tant que <b>chef d'exploitation à titre principal</b> (bénéficiaire des prestations AMEXA)	<input type="checkbox"/>
Ou attestation d'inscription à la MSA en qualité de cotisant solidaire + justification d'inscription dans un parcours d'installation	<input type="checkbox"/>
Nouvel installé (depuis moins de 5 ans à la date de dépôt du dossier) : copie des statuts de la société si forme sociétaire (extrait mentionnant la répartition des parts)	<input type="checkbox"/>
Attestation de formation « Biosécurité en élevage de porcs »	<input type="checkbox"/>
Certificat de conformité justifiant l'engagement en Agriculture Biologique sur l'atelier porcins	<input type="checkbox"/>
<b>Arrêté d'autorisation de l'élevage précisant le nombre de places de porcs charcutiers et de truie et le type d'élevage</b> ou justificatif de déclaration de l'élevage auprès de l'EDE	<input type="checkbox"/>
<b>Attestation d'élevage Plein air délivrée par Midiporc</b>	<input type="checkbox"/>
Devis estimatifs des travaux	<input type="checkbox"/>
Bilan et compte de résultat du dernier exercice clôturé (actif, passif et compte de résultat) ou Déclaration TVA (Nouvel Installé ou Forfait)	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire ou postal (à fournir de nouveau avec la demande de paiement)	<input type="checkbox"/>
<b>Les investissements ne peuvent démarrer qu'à compter de la date du courrier attestant de la réception du dossier à la Région ; cette date figure dans le courrier d'accusé réception adressé à l'éleveur. Après instruction, pour les dossiers éligibles, les factures antérieures à cette date ne sont pas recevables.</b>	

**Le dossier complet, daté et signé doit être réceptionné à la Région  
avant le 30 septembre 2021**

Contact :

**Région Occitanie - Direction de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt  
Téléphone : 05.61.33.52.33 ou 05.61.33.52.86**

**Le dossier est à retourner à l'adresse suivante :**

**Madame la Présidente  
De la Région Occitanie  
22, Boulevard du Maréchal-Juin  
31 406 TOULOUSE CEDEX 09**

Descriptif et montants des investissements prévus

Investissements *	Numéro de devis	Montant HT des devis	Cadre réservé à l'instruction
<b>TOTAL SUBVENTIONNABLE</b>			

\* Les dossiers sont pris en compte dans la limite de l'enveloppe disponible. Il ne sera pas retenu de travaux de gros œuvre.

\* Les travaux réalisés pour son propre compte par l'éleveur (préparation du sol, implantation des clôtures, aire bétonnée ou stabilisée) sont éligibles à hauteur de 50% des dépenses de matériaux.

**Calcul de la subvention**

Rappel du régime d'aide de la Région	Montant HT des investissements	Taux	Subvention demandée	Réservé à l'instruction
<p><b>Plafond d'investissements : 12 000 € HT</b> (sauf élevage plein air 24 000 € HT)</p> <p><b>Seuil d'investissements : 750 € HT</b></p> <p><input type="checkbox"/> Elevage plein air</p> <p><b>Taux d'investissements (plafonné à 60%) :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Taux de base biosécurité Taux : 30 %</p> <p><input type="checkbox"/> Eleveurs en Agriculture Biologique : Taux : 40 %</p> <p><b>Majorations :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Zone de montagne : 10 %</p> <p><input type="checkbox"/> Nouvel installé : 10% (au prorata du nombre de parts sociales si forme sociétaire)</p>				
<b>TOTAL HT</b>				